

VOUS ÊTES COURTIER

CNCGP



Chambre Nationale des Conseils
en Gestion de Patrimoine

ANTICIPEZ VOS DÉMARCHES AVANT L'ENTRÉE EN VIGUEUR
DE LA RÉFORME, LA CNCGP VOUS ACCOMPAGNE !



QUI EST CONCERNÉ PAR LA RÉFORME ?

- ◆ COA - Courtier en Assurance
- ◆ MIA - Mandataire d'Intermédiaires en Assurance
- ◆ COBSP - Courtier en Opérations de Banque et Services de Paiement
- ◆ MIOBSP - Mandataire d'Intermédiaire en Opérations de Banque et Services de Paiement

QUELS SONT LES TEMPS FORTS ?

**Avril
2022**

Courtiers qui démarrent leur activité ou courtiers déjà installés demandant une nouvelle immatriculation à l'ORIAS.

**Janvier
2023**

Courtiers déjà installés, au moment du renouvellement annuel à l'ORIAS.

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

- ◆ Un dossier d'adhésion prioritaire au moment de l'entrée en vigueur de la réforme.
- ◆ Un tarif préférentiel sur la 1^{ère} cotisation annuelle avec une réduction de 50%.
- ◆ Des formations obligatoires (IAS, IOBSP) offertes la première année de l'adhésion.

Formations sur mesure et accompagnement juridique :

- ◆ Des formations réglementaires en visio ou en présentiel, qualitatives et pratiques.
- ◆ Un kit réglementaire clé en main (gain de temps, sécurité juridique vis-à-vis de vos clients et des autorités de tutelle, etc.)
- ◆ Une assurance RCP et une protection qui garantissent l'ensemble des activités.
- ◆ Une convention négociée de médiation de la consommation.

Informations et événements médiatiques :

- ◆ Des événements et des partenariats médias prestigieux pour promouvoir la profession (Sommet BFM Patrimoine, RDV du courtage, etc.)
- ◆ Une présence active sur les réseaux sociaux.
- ◆ Un magazine biannuel, des communiqués hebdomadaires et des e-letters mensuelles.
- ◆ Des informations régulières sur les obligations et les évolutions de la réforme.

Outils numériques :

- ◆ Des outils numériques et digitaux performants (questionnaires de risque online, outils réglementaires, etc.)

Une équipe professionnelle :

- ◆ 19 Présidents de région qui exercent votre activité.
- ◆ 15 permanents, experts et réactifs pour vous aider au quotidien.



VOTRE CONTACT

Pôle admission

01 42 56 76 53

01 42 56 76 66

01 42 56 76 68

admission@cncgp.fr

CNCGP

4, rue de Longchamp - 75016 Paris

www.cncgp.fr

SUIVEZ-NOUS SUR :

 @Infocncgp

 @ChambreNCGP

 CNCGP

 CNCGP